



PHOTO : SOUP'R BOL 2013 / © ARNAUD IRACANE C2X

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI DU **15 MAI 2014**

STATUANT SUR **L'EXERCICE 2013**

19/05/2014 / RA 2013

RAPPORT MORAL 2013

L'exercice passé a été marqué par une instabilité de la direction opérationnelle qui n'a pas été sans conséquence sur l'avancement des dossiers qui avaient été planifiés pour l'année. Nous avons un peu perdu de temps mais les choses sont maintenant rentrées dans l'ordre comme vous le constaterez dans le rapport d'activités qui va vous être présenté.

Pendant cette année 2013, les conditions d'accueil des personnes sans-abri ont continué de se dégrader, avec la saturation de tous les dispositifs déjà évoquée dans le rapport moral de 2012. Le silence persiste, doublé d'une absence totale de prise en compte des incohérences législatives et normatives sur le sujet de l'accueil d'urgence par ceux qui nous gouvernent. Cet état de fait condamne les acteurs de terrain, associations et services de proximité de l'État à des mesures provisoires souvent inadaptées et parfois, malheureusement, au mépris des droits de l'Homme.

L'EVALUATION INTERNE

Le chantier de l'évaluation interne, initié en 2012, a trouvé un aboutissement partiel en 2013. Il a permis d'identifier deux chantiers prioritaires auxquels le Bureau s'est attelé : la réactualisation du projet associatif et la réflexion sur la gouvernance du FOYER. Cette évaluation interne se terminera courant 2014.

LE PROJET ASSOCIATIF

Le projet associatif a été validé par les membres de notre Association lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 novembre 2013. C'est le texte fondamental qui traduit les ambitions du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, ses valeurs, ses principes et ses missions. Il permet à toutes les parties prenantes de notre association (bénévoles, salariés, intervenants) de mieux se comprendre, de partager notre projet avec les mêmes mots, en interne, mais aussi avec nos partenaires extérieurs.

C'est à partir de ce projet associatif et des orientations stratégiques qui en découlent que les différents projets de service proposés à l'approbation du Bureau sont en cours de rédaction.

Ce projet associatif fixait par ailleurs les **orientations stratégiques** sur la période 2014-2017 que je rappelle ici :

- Maitriser les budgets et retrouver l'équilibre financier
- Conforter l'esprit du FOYER et renforcer la cohésion de ses acteurs
- Conforter et développer la concertation et les alliances avec les associations tierces
- Conserver et renforcer la fonction d'information et d'alerte, notamment sur les questions de l'accueil d'urgence.

LA GOUVERNANCE

Le développement très rapide du FOYER ces dernières années a rendu l'adaptation de son mode de gouvernance nécessaire. Ce constat est d'ailleurs partagé par la MILOS (Mission Interministérielle d'Inspection du Logement Social), qui a réalisé un audit complet du FOYER en 2013, et par le Comité de la Charte du Don en Confiance dans son rapport annuel.

Le Bureau s'est attelé à cette tâche prioritaire en établissant un plan d'action sur trois ans. Celui-ci devra se conclure par l'adaptation de nos statuts qui sera soumise à l'approbation de l'État en raison de la reconnaissance d'Utilité Publique de notre association.

D'ici là, le Bureau travaillera sur ses attributions ainsi que sur celles de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration. Il définira les stratégies concernant le patrimoine et les grands travaux, la collecte de fonds, la communication interne et externe, le rôle et les attributions des différentes commissions et du Pôle bénévoles. Il entamera également une réflexion sur la mise en place et le suivi des tableaux de délégation de représentations externes et des conventions signées par LE FOYER avec des partenaires.

La finalité de cette évolution est le renforcement de la capacité d'orientation et de décision du Bureau. Elle permettra également la mise en place d'une direction opérationnelle adaptée à la dimension prise par LE FOYER.

Ainsi, seront dissociées et clairement définies les fonctions stratégiques relevant du Conseil d'Administration et du Bureau, des fonctions opérationnelles liées à la Direction. Enfin, nous prévoyons à moyen terme la mise en place d'une fonction de contrôle interne pour nous assurer de l'atteinte des objectifs fixés et de la maîtrise des risques à un niveau raisonnable.

LA VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE (LE 115 DU RHÔNE) ET LA MAISON DE LA VEILLE SOCIALE (MVS)

La situation de la Veille Sociale Téléphonique, le « 115 », service public pour lequel LE FOYER a reçu délégation de gestion dans le Rhône, est maintenant connue de tous. Ceci en raison des nombreux articles de presse qui stigmatisent sa saturation au niveau national et ses disparités, en fonction de la taille des départements concernés et des politiques appliquées par les autorités locales.

Difficile d'évaluer aujourd'hui la réalité des demandes d'hébergement, qui connaissent une croissance exponentielle, alors que le nombre d'appels au 115 est un critère d'attribution de place d'hébergement ou de reconnaissance de priorité dans le cadre des procédures de Droit Au Logement Opposable (DALO)...

Les orientations de personnes vers l'hébergement qui sont maintenant largement gérées par l'État au travers de la Maison de la Veille Sociale sont faites suivant des critères qui échappent souvent aux associations et qui n'ont parfois que peu à voir avec l'urgence réelle des situations. Nous avons parfois le sentiment que ces orientations répondent plus à des objectifs de sécurité publique ou de politique qu'à des considérations humanitaires. Dans les faits, nous sommes confrontés à l'impossibilité de pouvoir offrir une solution de sortie, à court ou moyen terme, pour un certain nombre de Passagers au statut administratif complexe, accueillis de manière inconditionnelle dans nos centres d'hébergement d'urgence. A l'inverse, des personnes à la rue qui pourraient être insérées rapidement, s'enfoncent dramatiquement dans l'exclusion, faute d'un hébergement et d'un accompagnement adapté. Cela interroge directement la mise en œuvre du principe de continuité de l'hébergement.

Afin de réduire l'engorgement du dispositif de Veille Sociale et redonner à l'urgence son sens premier, nous souhaitons travailler en concertation avec le secteur associatif concerné par ce sujet et les services de l'État. Ceci permettrait de proposer des solutions d'amélioration du fonctionnement de la Maison de la Veille Sociale, de clarifier les missions de la Veille Sociale Téléphonique (le 115 du Rhône) et de revenir pour une partie des places d'hébergement d'urgence à un véritable accueil inconditionnel des publics, lié à un accompagnement social permettant une orientation vers un dispositif adapté, en lien avec la Maison de la Veille Sociale.

LES PERSPECTIVES

Nous souhaitons que 2014 soit une année de stabilisation de l'activité. Nous devons adapter notre organisation pour maintenir et améliorer la qualité de notre action avec une meilleure allocation de nos moyens. Il s'agira notamment de déployer une politique de concentration de nos sites pour privilégier les économies d'échelle et la mutualisation des compétences. Il s'agira également d'investir dans des outils facilitant la réalisation de nos missions

L'objectif du retour à l'équilibre des comptes d'exploitation est plus que jamais maintenu et passe par la mise en place progressive d'un véritable contrôle de gestion accompagné d'un effort de formation au management des responsables de services.

EN CONCLUSION

La situation de l'accueil et de l'hébergement sur le Rhône, malgré les efforts incontestables des services de l'État et des associations reste très préoccupante. Nous n'avons pas enregistré de drame pour la simple raison que les conditions météorologiques nous ont été particulièrement favorables cette année. Cela ne doit pas nous donner bonne conscience, car personne dans notre pays n'a abordé le fond de la question, les services de l'État et les associations faute de moyens adaptés, et surtout d'un cadre d'action clair et précis, se sont contentés de résoudre au mieux les problèmes au fil de l'eau.

Personnellement je pense que la focalisation de nos « élites » sur l'économie au mépris de l'Homme et de sa dimension spirituelle trouve aujourd'hui ses limites.

Comme l'évoquait Gabriel ROSSET « *Une aide matérielle si importante, si nécessaire qu'elle soit, n'est pas suffisante pour sauver un homme. Nous ne pouvons pas, comme les matérialistes, tout espérer d'un progrès matériel pour sauver l'humanité [...]. Quand il est question de rechercher les causes de la misère, pourquoi ne veut-on considérer que les causes économiques, sociales et politiques, sans jamais penser aux causes spirituelles, sans jamais en parler ?* »

Sur cette interrogation pleine d'espérance, je souhaite personnellement, et au nom du Bureau, remercier pour leur dévouement et leur implication dans la vie du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, tous les bénévoles, les salariés, les amis, les partenaires, les responsables économiques et les élus qui ont permis, cette année encore, à notre association de remplir ses missions.

Dominique MENTRÉ
Président

RAPPORT D'ACTIVITE 2013

L'année 2013 n'a en rien ressemblé à ce qui était prévu. Cela confirme, si besoin, l'extraordinaire capacité d'adaptation et de réaction du FOYER face aux formes nouvelles de la misère et de l'exclusion, même si cela peut paraître parfois quelque peu désordonné. En cela, il reste fidèle à la mission que lui a fixé son fondateur, Gabriel ROSSET.

L'ENVIRONNEMENT

L'augmentation constante de la demande d'hébergement

Celle-ci croît de manière exponentielle depuis ces dernières années. Elle se mesure notamment à travers les appels reçus au 115 du Rhône, la Veille Sociale Téléphonique gérée par LE FOYER. Pour l'année 2008, le nombre de demandes d'hébergement s'élevait à 195 947. En 2013, ce nombre s'élève à 549 465 demandes, soit près de trois fois plus d'appels en cinq ans. Si cette croissance repose aussi sur la demande faite aux familles d'appeler quotidiennement le 115 pour valider leur demande d'hébergement, surchargeant le service téléphonique, elle témoigne de l'embolie générale du système, dénoncée régulièrement par notre association. En 2013, chaque nuit, environ 580 personnes dans le département du Rhône sont restées sans solution d'hébergement.

La Maison de la Veille Sociale, créée en 2008, et qui concentre dans un même dispositif l'ensemble des acteurs de l'hébergement et du logement social, doit permettre de mieux coordonner les actions et de fluidifier l'ensemble. L'intégration progressive de ses différentes composantes doit aboutir à une véritable simplification des démarches pour les usagers.

Les sorties des dispositifs d'hébergement rendues difficiles

Sont en cause la pénurie de logements disponibles, les situations administratives parfois compliquées voire insolubles des personnes hébergées, les problématiques multiples de nos Passagers. La loi instituant la continuité de l'hébergement d'urgence - si elle facilite l'accompagnement à long terme des Passagers - a contribué, dans le contexte où nous nous trouvons, à bloquer complètement la fluidité des dispositifs, et à transformer en profondeur nos missions et nos manières de les remplir.

Le souci constant d'accueillir les plus démunis

En novembre 2013, LE FOYER a ouvert près d'une centaine de places dans le cadre du renforcement hivernal de la Veille Sociale 2013-2014. Déjà 160 places avaient été ouvertes lors du précédent dispositif. LE FOYER continue de jouer son rôle auprès des plus démunis tout en interrogeant la pertinence de ces dispositifs et surtout leur récurrence.

Comment accueillir mieux et plus, alors que la crise économique et les crises politiques autour de nous jettent dans la rue ou sur les routes toujours plus de monde, y compris des familles avec de jeunes enfants ? Voilà les défis auxquels LE FOYER, mais également toutes les organisations agissant dans le secteur de l'urgence sociale, se trouvent confrontés, et auxquels ils devront répondre dans les prochaines années.

LA STRUCTURE DU FOYER

Des changements organisationnels

Le départ de Didier MACIOCIA, l'arrivée puis le départ de Gérald JULIEN, l'intérim assuré par le président, Dominique MENTRÉ, ma nomination comme directrice mi-novembre... En 2013, LE FOYER a compté trois directeurs, ce qui n'a pas facilité la mise en œuvre des orientations souhaitées.

Mais 2013 a également été une année de consolidation de l'équipe de direction, avec la nomination d'un Responsable de l'Accueil et de l'Hébergement à partir de juillet 2013. Le Comité Exécutif se compose donc actuellement de quatre personnes en plus de la directrice : Florent LEROYER (responsable Accueil et Hébergement), Philippe RICHARD (responsable Administration et Finances), Olivier SONNET (responsable Patrimoine et Travaux), et Magali PERSONENI (responsable Ressources Humaines).

La poursuite et la finalisation du processus d'évaluation interne

- Poursuite pour les dispositifs du FOYER qui n'avaient pas encore démarré leur processus d'évaluation interne, à savoir la Mission Logement, et les dispositifs d'Insertion Professionnelle. Pour ce groupe de services, le processus a démarré en fin d'année 2013, et trouvera son aboutissement en 2014, ce qui permettra de faire avancer la réflexion sur les objectifs de ces dispositifs : ceux que LE FOYER souhaite se fixer et ceux qui nous sont imposés par nos financeurs. *In fine* nous aurons à nous prononcer sur l'organisation et les moyens à mettre en place au service de ces objectifs.

- Finalisation pour les services relevant de l'Accueil et de l'Hébergement, qui ont mené à bien leur évaluation interne, présenté les recommandations et constats au printemps 2013, produit les rapports nécessaires, dont certains (ceux pour lesquels il s'agissait d'une obligation) ont été envoyés à l'État à la fin de l'année. Ces rapports donneront lieu, courant 2014 à une évaluation externe par un évaluateur extérieur au FOYER, qui visera à mesurer les progrès réalisés.

Pour ce dernier secteur, l'évaluation interne est terminée, mais son impact est visible. Les recommandations et questions qui ont émergé de ce processus produisent leurs effets à tous les niveaux de l'organisation.

- En parallèle, le Bureau du FOYER a procédé à la réactualisation du projet associatif qui a été validé en Assemblée Générale extraordinaire, et formalisera des orientations stratégiques pour les années à venir. Le Comité Exécutif s'est saisi de plusieurs sujets touchant à l'organisation et aux missions des services, chaque chef de service disposant désormais d'un plan d'action validé qui servira de feuille de route pour les deux années à venir.

Saluons encore une fois l'implication de l'équipe salariée du FOYER dans la mise en œuvre de cette démarche d'évaluation interne. Que chacune et chacun soit remercié pour cette contribution à l'amélioration de nos pratiques et de notre organisation.

Une concentration de nos sites

En 2013, le Fonds de dotation « Maison de Rodolphe » - que nous remercions pour son geste important - a souhaité construire une extension à la Maison de Rodolphe. Cette extension, dont le chantier a démarré fin 2013 et se terminera en 2014, comprendra les nouveaux locaux de l'Accueil de Jour Le RELAIS SOS (qui

déménagera de la rue Marius BERLIET LYON 8^e), et 20 chambres de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (elles seront destinées à accueillir une partie du Foyer Eugène PONS actuellement situé dans l'immeuble de la Résidence LE BORDEAUX, les cinq places restantes seront installées en diffus dans des studios loués).

Ce mouvement illustre la volonté du FOYER de réduire le nombre de ses sites pour concentrer son activité, faciliter les mutualisations d'équipes salariées et bénévoles, redynamiser les personnes accueillies par la synergie entre plusieurs dispositifs sur le même site.

C'est la même logique qui a présidé à l'installation dans les bâtiments de l'AGAPÈ, de l'Auberge des Familles (Centre d'Hébergement d'Urgence et Centre d'Hébergement d'Insertion), et de la Maison Relais de 12 studios dénommée Résidence Catherine PELLERIN. Enfin le second bâtiment est composé de logements sociaux de droit commun. L'ensemble est opérationnel depuis le début du mois de janvier 2013.

Des opérations patrimoniales variées

En 2013, LE FOYER a, par le biais de sa Société Civile Immobilière SCI « La Magnanerie », acquis un tènement immobilier à DÉCINES-CHARPIEU, pour un bâti d'une surface totale de 5 700 m². Les travaux d'installation du Centre de Tri Textile (actuellement Rue de TOULON Lyon 7^e) et d'un nouveau Bric à Brac démarreront en mars 2014, pour une ouverture souhaitée en septembre 2014.

Le bâtiment situé rue Eugène PONS dans le 4^e arrondissement de Lyon a été mis en vente comme décidé lors de la précédente Assemblée Générale. Le compromis a été signé.

Par ailleurs, LE FOYER a procédé à un échange de propriétés avec l'OPAC du Rhône, dans le but de rationaliser sa gestion patrimoniale. Cette opération est détaillée dans le rapport du trésorier.

La poursuite des partenariats

Par le biais d'une convention signée avec l'entreprise NTA (filiale de SITA) et la Fondation Armée du Salut, LE FOYER a développé la collecte de Textiles Linge de maison et Chaussures. En effet, avec la Fondation et NTA, LE FOYER a répondu à un appel d'offres de la mairie de Lyon pour la pose de conteneurs de collecte de textile dans les 3^e, 7^e et 8^e arrondissements. Cette collecte doit alimenter les Ateliers Chantier d'Insertion de Tri Textile des deux associations et indirectement leurs vestiaires d'urgence et magasins solidaires. Ce qui n'est pas utilisé est revendu au poids à NTA qui se charge du recyclage.

L'expérimentation PERLE (Parcours Expérimental de Retour vers le Logement par l'Emploi), qui a démarré en 2012, a connu en 2013 une année de plein exercice, ce qui lui a permis de remettre à l'emploi 61 % des publics accueillis, soit 117 personnes différentes sur un total de 193 orientées par tous les Centres d'Hébergement du Rhône. Le succès de ce dispositif, dont nous mènerons une évaluation complète en 2014, repose sur un partenariat fort du FOYER avec les associations gestionnaires de centres, les prescripteurs, les entreprises, les employeurs et les financeurs.

LE FOYER a également soutenu depuis novembre 2013 l'implantation dans le Rhône du programme CONNEXIONS SOLIDAIRES d'EMMAÛS CONNECT. Ce programme permet de faciliter la communication téléphonique et internet des plus démunis en leur fournissant des appareils et des abonnements, mais surtout

un accompagnement dans leur usage de ces moyens de communication. L'opération, installée dans les locaux du FOYER à l'Artilerie, a accompagné 38 personnes en 2013.

S'agissant enfin de partenariat, il faut rappeler le précieux soutien dont bénéficient LE FOYER et ses projets à travers le Comité des Amis, par exemple, avec l'opération de mécénat « Les Arbres de la Solidarité » qui en est à sa 10^e édition. Depuis les débuts, 650 entreprises, collectivités et particuliers ont –par leur soutien financier– permis au FOYER de réaliser ses missions, ont aidé à le faire connaître, et à sensibiliser à l'urgence de sa cause. Qu'elles en soient ici remerciées.

EN CONCLUSION

Ce premier rapport d'activités est pour moi l'occasion d'exprimer ma joie de diriger une institution comme LE FOYER, mon admiration pour le travail quotidien réalisé par les salariés et par les bénévoles, parfois dans des conditions difficiles, mais toujours au service des personnes que nous hébergeons et que nous accompagnons.

L'année 2013 a été riche et mouvementée. 2014, comme les prochaines années, doit être pour LE FOYER l'année d'une stabilisation de son activité, d'une pause dans son développement. Cette pause a été souhaitée par les dirigeants successifs de notre association ces dernières années, sans toujours trouver sa mise en œuvre. Elle nous est aujourd'hui imposée par le nécessaire rétablissement de l'équilibre de nos comptes d'exploitation. Cet équilibre passera par une meilleure allocation de nos moyens matériels et financiers, par des investissements dans l'informatique, par des modifications d'organisation et de méthode de travail.

La mise en conformité de notre organisation avec la taille que nous avons atteinte et avec le contexte dans lequel nous évoluons est un des enjeux des années à venir. Cette évolution est aussi rendue nécessaire par la conviction que LE FOYER doit développer encore ses partenariats avec les autres acteurs de l'urgence et de l'insertion sur le territoire : son histoire, sa taille, son action lui donnent une place particulière sans jamais l'exonérer d'un travail avec d'autres, indispensable à l'atteinte de ses missions.

C'est à ces différentes actions que je souhaite m'atteler en 2014 pour nous permettre de mieux répondre au service des missions, Accueillir, Héberger, Accompagner, Insérer les plus démunis.

Marion VEZIAN-ROLLAND

Directrice

EN PREAMBULE : LE FOYER a décidé un nouveau découpage des activités par mission, afin d'améliorer la présentation des actions menées par l'association. La répartition ayant ainsi évolué, la comparaison avec les rubriques des rapports d'activité antérieurs est rendue difficile.



115

VEILLE SOCIALE
TÉLÉPHONIQUE

LA VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE / LE 115 DU RHÔNE

Mission : Service national, gratuit et permanent, destiné aux personnes sans-abri et en grande difficulté. Le « 115 » du Rhône assure 24h/24 une mission d'accueil, d'écoute, d'information, d'évaluation et d'orientation, notamment vers l'hébergement.

Faits marquants : Hausse du nombre de demandes d'hébergement, hausse du nombre de personnes sans solution par absence de places disponibles notamment émanant de familles, et hausse du nombre de places distribuées, baisse du nombre de signalements. Intégration au Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (Maison de la Veille Sociale). Action en différé sur l'attribution des places : absence d'orientation directe sur les places dites de Renfort hivernal, et sur les places « familles », attribuées désormais par la commission Urgence de la Maison de la Veille Sociale.

QUELQUES CHIFFRES	2013	2012
Nombre total d'appels décrochés :	155 630	135 396
Nombre de demandes d'hébergement :	549 465	406 838
Signalements :	1 989	2 482
Places distribuées :	327 855	292 147
Moyenne de personnes sans offre d'hébergement :	579 par jour	282 par jour
Personnel :	10,5 ETP	12,5 ETP
Budget annuel :	457 K€	434 K€
Financement :		
	État	100 %
	FOYER	100 %



Missions : Hébergement d'Urgence inconditionnel et immédiat.

Pour hommes seuls et couples : CENTRE GABRIEL ROSSET 166 places
3 rue Père CHEVRIER – 69007 LYON

Pour familles et couples : L'AUBERGE DES FAMILLES : 38 places
21 Avenue J.F. RACLET 69007 LYON

Pour familles et isolés avec animaux : LA MAISON DE RODOLPHE : 40 places
105 rue VILLON - 69008 LYON

Service associé : PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ (PAR) : 30 places
85 rue Sébastien GRYPHE 69007 LYON

Faits marquants : Absence de rotation des places notamment pour les familles dont les situations administratives sont bloquées. Baisse du nombre de personnes différentes et augmentation des durées moyennes de séjour. Démarrage des travaux d'extension de la Maison de Rodolphe.

QUELQUES CHIFFRES	2013
Capacité d'accueil (Hébergement d'Urgence)	244
- Places en surcapacité (moyenne sur l'année)	13
- Nuitées :	93 844
- Personnes différentes accueillies :	1 325
Durée moyenne de séjour (Hébergement d'Urgence):	234 jours
- Centre Gabriel ROSSET	56 jours
- Maison de Rodolphe (familles)	301 jours
- Maison de Rodolphe (hommes isolés)	173 jours
- Auberge des familles	407 jours
Nombre de passages (Pôle d'Accompagnement Renforcé)	12 296
- Nombre de personnes différentes (PAR)	56
Personnel :	22,86 ETP
	193 bénévoles
Budget annuel :	3 022 K€
Financement :	
État, Ville de Lyon, Conseil général du Rhône	77 %
FOYER	23 %

RENFORCEMENT HIVERNAL DU DISPOSITIF DE VEILLE SOCIALE

Missions : Renforcement des capacités d'accueil et d'hébergement en période hivernale (ex Plan Froid).

RENFORT HIVERNAL 2012-2013

(du 1^{er} janvier 2013 au 2 mai 2013) : **161 places**

- Pour isolés et couples :**
- FOYER VILLEFRANCHE : 16 places
461 rue Robert SCHUMANN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
 - HALTE DE NUIT I : 30 places (sans hébergement)
Fermeture le 2 avril 2013 matin
85 rue Sébastien GRYPHE 69007 LYON
- Pour isolés :**
- RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE : 25 places
65 Grande Rue / 69340 FRANCHEVILLE
- Pour familles :**
- L'ESCALE : 45 places
79 rue Eugène PONS / 69004 LYON
 - MAISON DU PARI : 45 places
Ouverture le 8 janvier 2013
120 rue Antoine CHARIAL / 69003 LYON

Surcapacité : Rajout de 30 places au Centre Gabriel ROSSET pendant 33 nuits (lits de camps).

Faits marquants : Ouverture progressive des places d'accueil et d'hébergement. Prise en charge jusqu'au 2 mai 2013 (hors Halte de Nuit).

QUELQUES CHIFFRES	2013
Capacité d'accueil :	161 places
Nuitées totales :	15 764
Passages Halte de Nuit	2 724
Personnel :	8,39 ETP
	40 bénévoles
Budget annuel :	495 K€
Financement :	
	État, CAVIL 100 %

RENFORT HIVERNAL 2013-2014

(du 4 novembre 2013 au 31 décembre 2013) : **111 places**

Pour isolés et couples (hiver) :

- FOYER VILLEFRANCHE : 16 places
461 rue Robert SCHUMANN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
- HALTE DE NUIT I : 25 places (lits de camps)
85 rue Sébastien GRYPHE 69007 LYON
- HALTE DE NUIT II : 25 places (lits de camps)
Ouverture le 9 décembre 2013
68 rue Sébastien GRYPHE 69007 LYON

Pour isolés :

- RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE : 25 places
Ouverture le 2 décembre 2013
65 Grande Rue / 69340 FRANCHEVILLE

Pour familles (renfort hivernal) :

- RÉSIDENCE LE BORDEAUX : 20 places
Ouverture le 2 décembre 2013
1 rue du BÉLIER / 69002 LYON

Faits marquants : Mise en place de lits de camps dans les Haltes de Nuit. Ouverture d'une seconde Halte de Nuit le 9 décembre 2013.

QUELQUES CHIFFRES	2013
Capacité d'accueil :	111 places
Nuitées totales :	3 546
Personnel :	8 ETP
	40 bénévoles
Budget annuel :	200 K€
Financement :	
	État, CAVIL 100 %



Mission : Mise à l'abri en journée, par un accueil convivial et des actions d'orientation et d'accompagnement pour toutes personnes en situation d'exclusion ou de grande précarité.

- ACCUEIL LA MAIN TENDUE

461 rue Robert SCHUMANN / 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

- ACCUEIL SAINT VINCENT

10 rue BELLIÈVRE / 69005 LYON

- LA RENCONTRE

2 rue PELLETIER / 69004 LYON

- RELAIS SOS (CHRS*)

90 rue Marius BERLIET / 69008 LYON

Faits marquants : Baisse du nombre de passages et stabilisation de la fréquentation. Augmentation des actes d'hygiène.

QUELQUES CHIFFRES	2013	2012
Capacité d'accueil par jour :	300 personnes	300 personnes
Passages :	53 029	57 023
Moyenne de fréquentation par jour :	222 personnes	223 personnes
Douches :	8 115	7 249
Personnel :	11,18 ETP	11,1 ETP
	147 bénévoles	121 bénévoles
Budget annuel :	897 K€	1 007 K €
Financement :		
État, Ville de Lyon, Conseil général du Rhône, CAVIL	61 %	56 %
FOYER	31 %	41 %
Autre	2 %	3 %

*CHRS : agréé Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale



Missions : Actions d'insertion par l'hébergement (CHRS*, etc.) ou le logement (Maison Relais, Antennes Familles, etc.) d'isolés, de couples et de familles.

- Pour isolés :**
- **FOYER EUGÈNE PONS : 25 places CHRS***
1 rue du BÉLIER / 69002 LYON
 - **RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE : 64 places dont 43 places CHRS***
65 Grande Rue / 69340 FRANCHEVILLE
 - **LE FOYER LA CALADE : 27 places CHRS***
dont 2 places pour femmes victimes de violences (avec ou sans enfants)
461 rue Robert SCHUMAN / 69400 VILLEFRANCHE / SAONE
 - **RÉSIDENCE LE « 85 » : 20 places**
85 rue Sébastien GRYPHE / 69007 LYON
 - **RÉSIDENCE « LES HORTENSIA » : 21 places Maison Relais**
68 rue Sébastien GRYPHE / 69007 LYON
- Pour isolés et couple(s):**
- **LE « 122 » : 25 places CHRS* URGENCE**
3 rue Père CHEVRIER / 69007 LYON
 - **LA RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN : 12 places Maison Relais**
AGAPÈ / 122 rue de GERLAND / 69007 LYON
- Pour familles :**
- **L'AUBERGE DES FAMILLES : 12 places CHRS***
AGAPÈ / 21 Avenue J.F. RACLET / 69007 LYON
 - **RÉSIDENCE LE BORDEAUX : 114 places (36 chambres)**
1 rue du BÉLIER / 69002 LYON
 - **ANTENNES FAMILLES : 200 places**
 - ANTENNE CALUIRE ET CUIRE 69300 : 25 appartements
 - ANTENNE VILLEFRANCHE / 69400 VILLEFRANCHE/S : 24 appartements
- Services associés :**
- **Service Le Monde Nouveau (AAVA***),**
 - **Service Action Familles,**
 - **Mission Logement.**

Faits marquants : Augmentation du nombre de places à la Résidence le Bordeaux (36 chambres depuis avril 2013). Augmentation du nombre d'appartements à l'Antenne Familles de Villefranche-sur-Saône (24 appartements depuis août 2013). Ouverture de la Maison Relais Catherine PELLERIN en décembre 2012 et . Augmentation de la durée moyenne de séjour des Passagers et baisse du nombre de personnes différentes accueillies.

*CHRS : agréés Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

*** AAVA : Atelier d'Adaptation à la Vie Active

QUELQUES CHIFFRES		2013
Capacité d'accueil CHRS* :		132 places
- Nuitées CHRS* :		42 577
- Durée moyenne de séjour CHRS* :		338 jours
- Personnes différentes accueillies CHRS* :		268
Capacité d'accueil autres que CHRS* et Maisons Relais :		355 places
- Nuitées autres que CHRS* et Maisons Relais :		95 888
- Durée moyenne de séjour autres que CHRS* et Maisons Relais :		294 jours
- Personnes différentes accueillies autres que CHRS* et Maisons Relais :		467
Capacité d'accueil Maisons Relais :		33 places
- Nuitées Maisons Relais:		8 431
- Durée moyenne de séjour Maisons Relais:		291 jours
- Personnes différentes accueillies Maisons Relais:		32
Personnes différentes (stagiaires AAVA***) :		63 stagiaires
- Heures travaillées (stagiaires AAVA***) :		16 977 heures (9,3 ETP)
Mission Logement :		44 nouveaux dossiers
- Relogement Mission Logement :		36 familles
Personnel :		40,19 ETP
		125 bénévoles
Budget annuel :		4 639 K€
Financement :		
	État, Conseil général du Rhône	59 %
	FOYER	26 %
	Autre (principalement participation des usagers)	15 %

Capacité d'accueil totale :		520 places
- Nuitées :		146 896
- Durée moyenne de séjour :		307 jours
- Personnes différentes accueillies :		767

*CHRS : agréés Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

*** AAVA : Atelier d'Adaptation à la Vie Active



INSERTION PROFESSIONNELLE

Mission : Activité d'insertion soutenue par un accompagnement social et une orientation effective vers la formation et l'emploi.

- **ATELIER CUISINE: 6 postes (hors ACI**)**

3 rue Père CHEVRIER / 69007 LYON

- **ATELIER ENTRETIEN / NETTOYAGE / BUANDERIE / MAINTENANCE :**

22 postes (hors ACI)**

3 rue Père CHEVRIER / 69007 LYON

- **ATELIER TRANSFORMATION : 4 postes ACI****

8 Boulevard de l'Artillerie / 69007 LYON

- **ATELIER TRANSPORT / COLLECTE : 15 postes ACI****

8 Boulevard de l'Artillerie / 69007 LYON

- **ATELIER TRI OBJETS : 10 postes ACI****

8 Boulevard de l'Artillerie / 69007 LYON

- **ATELIER TRI TEXTILE : 21 postes ACI****

17 rue de Toulon / 69007 LYON

- **RECYCLERIES : 4 postes ACI****

- 85 rue Sébastien GRYPHE / 69007 LYON

- **DANS LES DÉCHETTERIES**

- 29 route de la Gare / 69340 FRANCHEVILLE

- impasse des anciennes vignes / 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR

- Croix-Blanche – Z.A. Deux Vallées / 69670 VAUGNERAY

Services associés :

- Parcours Expérimental de Retour vers le Logement par l'Emploi (P.E.R.L.E.)

- Mission Emploi-Formation

Faits marquants : Mise en place du partenariat avec NTA et la Fondation Armée du Salut pour la mise en place de conteneurs pour la collecte de Textiles Linge de maison Chaussures (TLC) dans les 3^e, 7^e et 8^e arrondissements de Lyon. Baisse du volume de textile trié et du nombre de repas préparés. Augmentation du nombre de collectes à domicile. Augmentation du nombre de sorties dynamiques (CUI**** EN ACI**).

** ACI : agréé Atelier et Chantier d'Insertion

**** CUI : Salariés en Contrat Unique d'Insertion (emplois aidés)

QUELQUES CHIFFRES		2013
Nombre de postes :	82 postes (dont 54 en ACI**)	
Personnes différentes accueillies (CUI**** en ACI**) :	161	
- Sorties dynamiques (CUI**** en ACI**) :	38 %	
Personnes différentes accueillies (PERLE) :	193 personnes	
- Accès à l'emploi (PERLE) :	61 %	
Volumes produits :		
Nombre de collectes à domicile :	1 293	
Tri Textile :	918 Tonnes	
Repas préparés :	302 592	
Personnel :	28,56 ETP	
	90 bénévoles	
Budget annuel :	2 817 K€	
Financement :		
État, Fonds Social Européen, Conseil régional Rhône-Alpes	45 %	
FOYER	45 %	
Autre (dont ISF)	10 %	

** ACI : agréé Atelier et Chantier d'Insertion

**** CUI : Salariés en Contrat Unique d'Insertion



Mission : Permettre à chaque usager de bénéficier d'un diagnostic de santé. Réalisation d'actes de soins et d'hygiène, gestion de traitements médicamenteux, coordination, orientation et maintien dans le système de droit commun. La Santé, au même titre que l'accompagnement, est une mission transversale sur les structures du FOYER.

Points Santé / permanences : CENTRE GABRIEL ROSSET, LA CHARDONNIÈRE, LE RELAIS SOS, LA MAISON DE RODOLPHE, L'AUBERGE DES FAMILLES.

Lieu hygiène : CENTRE GABRIEL ROSSET
3 rue Père CHEVRIER / 69007 LYON

Lits de repos : RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE
65 Grande Rue / 69340 FRANCHEVILLE

Service associé : Parrainage du Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM AGORA)
65 Grande Rue / 69340 FRANCHEVILLE

Faits marquants : Développement des permanences de santé à la Maison de Rodolphe, à l'Auberge des Familles et au Relais SOS.

QUELQUES CHIFFRES	2013	2012
Lits de repos	12 places	12 places
- Durée moyenne de séjour :	22 jours	17 jours
- Nuitées :	3 529	3 729
- Personnes différentes	72	93
Point Santé (Centre Gabriel ROSSET)	10 134 passages	10 678 passages
- dont soins infirmiers	9 795	9 346
- dont actions médecins	1 217	1 332
- dont démarches de coordination	142	67
Lieu Hygiène (nombre de prestations):	856	1 132
Personnel :	4 ETP	3.8 ETP
	17 bénévoles	16 bénévoles
Budget annuel :	332 K€	339 K€
Financement :		
	État, Ville de Lyon	63 %
	FOYER	37 %
	Autre	1 %



ACCOMPAGNEMENT

Mission : Affirmer un mode d'accompagnement spécifique et global (emploi, formation, logement, santé, administratif, financier, éducation, liens familiaux...), caractérisé par le respect de la dignité de la personne.

L'accompagnement est une mission transversale et une activité présente au cœur de toutes les autres.

Indissociable de toute structure sociale, l'accompagnement social revêt plusieurs formes. Il est promulgué par des professionnels éducateurs, assistantes sociales, conseillères en économie sociale et familiale et quelques bénévoles et a pour but de faciliter les parcours des Passagers vers un mieux être.

Au FOYER où, depuis l'origine, toute personne accueillie est considérée comme un « *Passager* », l'association a construit des services de « stabilisation » et « d'insertion » leur permettant de sortir de l'urgence et de préparer leur avenir.

C'est dans ce but que l'équipe socioéducative reçoit chaque Passager, afin d'évaluer sa situation (administrative, sociale, familiale, professionnelle, de santé...), ses capacités et besoins, d'entendre ses souhaits pour construire et réaliser avec lui un projet d'orientation et d'insertion qui soit cohérent, adapté et donc accessible.

Chaque situation, chaque histoire de vie et de rupture est unique : elle demande alors une réponse précise et individualisée.

L'objectif pour chaque Passager accompagné par LE FOYER est de pouvoir quitter le plus rapidement possible l'association, en travaillant sur trois leviers qui sont le logement ou une structure adaptée, les ressources et la santé.

Vignette : Le Pôle d'Accompagnement Renforcé

Monsieur X. est arrivé au centre Gabriel ROSSET en 2009, sur orientation de la Veille Sociale Téléphonique – le « 115 », puis est stabilisé par l'équipe éducative du FOYER et orienté sur le Pôle d'Accompagnement Renforcé. Monsieur X. vivait dans le quartier depuis de nombreuses années, mais suite au décès de sa compagne et des impayés de loyers, il est expulsé de son logement. M. X n'a quasiment jamais travaillé de sa vie malgré ses 59 ans et a toujours été dépendant des personnes avec qui il vivait. Monsieur X. est orphelin et a grandi dans des foyers sans apprendre à lire ou écrire, ce qui a accentué sa dépendance.

A son arrivé sur le Pôle d'Accompagnement Renforcé, M. X. bénéficiait du R.S.A. Il dépensait son argent au bistrot sans pour autant être alcoolique. Monsieur X. se négligeait et avait un comportement assez familier avec toutes les personnes qu'il rencontrait.

A partir de ces différents constats, nous avons effectué avec l'accord de M. X. une demande de curatelle afin de l'aider à gérer son argent et les démarches administratives courantes. Grâce à la mise en place de la curatelle, les alcoolisations devenaient moins fréquentes, et les pièces administratives furent mises à jour. Parallèlement, un travail en partenariat s'est mis en place avec le Pôle Santé pour les douches et l'équipe du P.A.R. (salariés et bénévoles) pour réapprendre à s'occuper de soi au quotidien.

Au vu de ses faibles ressources et du handicap de M. X, nous avons fait une demande d'Allocation d'Adulte Handicapé afin de lui permettre, jusqu'à ses 62 ans, d'avoir une reconnaissance de son handicap et de pouvoir envisager d'entrer dans un lieu de vie. Nous avons donc fait une demande en foyer logement de la Ville de Lyon, pour lui permettre d'obtenir un lieu de vie pérenne. En attendant l'admission de M. X en foyer logement, nous l'avons admis au C.H.R.S. urgence du FOYER pour le réhabituer à vivre dans un espace personnel et lui réapprendre à entretenir son logement. Ceci paraissait indispensable au vu de la vie de Monsieur X. et de son temps passé au FOYER.

Après plusieurs visites, et quelques mois d'attente M. X est entré à la Résidence Marc Bloch dans le 7^e arrondissement de Lyon en avril 2010. En accord avec la directrice de l'établissement, deux bénévoles vont le voir chaque semaine afin de faire le point avec lui et garder un lien pour éviter l'isolement.

Texte issu du Rapport d'Activité 2010 du Centre Gabriel ROSSET



Mission : Financer les actions caritatives du FOYER et permettre aux ménages à faibles revenus d'accéder aux biens de consommation courante.

- **BRIC A BRAC CROIX-ROUSSE** / 19 rue PAILLERON 69004 LYON
- **BRIC A BRAC GUILLOTIERE** / 56 rue Sébastien GRYPHE 69007 LYON
- **BRIC A BRAC OULLINS** / 6 rue Pierre SEMARD 69600 OULLINS
- **BRIC A BRAC VAISE** / 21 rue BERJON 69009 LYON
- **BRIC A BRAC VILLEFRANCHE** / 433 rue DESTHIEUX 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Faits marquants : stabilisation des recettes.

QUELQUES CHIFFRES	2013
Implantations (Bric à Brac) :	5
Clients Bric à Brac (estimation)	100 000
Pièces distribuées (Vestiaire d'Urgence)	68 872
Nombre de passages (Vestiaire d'Urgence)	4 568
Personnel :	754 bénévoles
Chiffre d'affaire (Bric à Brac)	2,872 M€

- **VESTIAIRE D'URGENCE** / 82 rue Sébastien GRYPHE 69007 LYON

RAPPORT DU TRÉSORIER 2013

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le résultat d'exploitation du FOYER est déficitaire de 1 231 k€. Le complément apporté par le résultat financier de 383 k€ ne permet pas l'équilibre, puisque le résultat courant est déficitaire de 848 k€. Le résultat exceptionnel très important en 2013 en raison des opérations d'échange de patrimoine avec l'OPAC mais sans incidence sur la trésorerie – vient largement compenser ces éléments récurrents, et amène le résultat final à un excédent de 4 308 k€.

COMPTE DE RESULTAT RÉSUMÉ (EN K€)			
	2013	2012	variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
Subventions activités	7 465	7 325	140
Produits Activités Solidaires	2 872	2 888	-16
Dons & Quête	1 623	1 865	-242
Participations des Passagers	622	535	87
Reprises provisions et transfert de charges	1 215	1 398	-184
Autres produits	913	628	285
Total produits de fonctionnement	14 709	14 639	70
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
Charges de personnel	7 671	7 684	-13
Charges externes	5 159	4 988	171
Impôts et taxes	718	606	111
Amortissements et provisions	2 392	2 128	265
Total charges de fonctionnement	15 940	15 406	534
Résultat d'exploitation	-1 231	-767	-464
Résultat financier net d'impôt	383	913	-530
Résultat courant	-848	146	-993
Résultat exceptionnel	5 156	2 645	2 511
Résultat de l'exercice	4 308	2 791	1 517

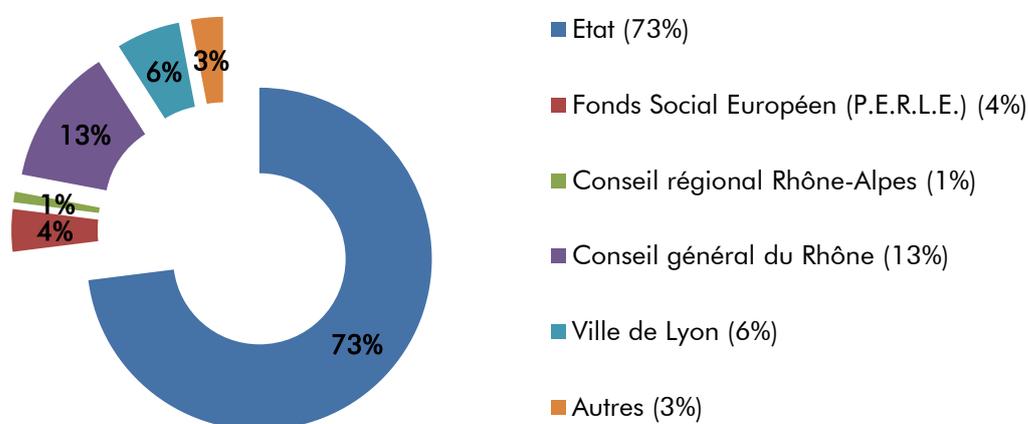
PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation 2013 se caractérisent par :

- **Les subventions versées par l'État**, notre principal financeur (73% des subventions), ont légèrement augmenté. Si les subventions récurrentes accordées à nos CHRS (Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) sont en légère baisse, il faut mentionner le versement, en 2013, par l'État, de 25 k€ de crédits non reconductibles pour rembourser au FOYER une

partie des déficits plus anciens qui n'avaient pas été réglés. Hors les CHRS, les évolutions de subventions sont exclusivement dues à des changements de périmètre : ouverture d'une nouvelle Maison Relais à l'AGAPE (+41 k€), fermeture de la Halte de Nuit qui était restée ouverte toute l'année 2012 (-82 k€), et dispositif hivernal à géométrie variable. Ce dispositif a représenté 558 k€ de subventions en 2012 et 651 k€ en 2013, pour des structures différentes. Mentionnons également l'impact du programme PERLE (Parcours Expérimental de Retour vers le Logement par l'Emploi), qui a démarré en 2012, et a représenté en 2013 une année complète d'activité (+114 k€ par rapport à 2012). Enfin la nouvelle convention triennale signée avec le Conseil général du Rhône pour la période 2013-2015 fait apparaître une diminution durable de la subvention (-81 k€).

En 2013, les subventions reçues se répartissaient comme suit :



■ **Les produits des Activités Solidaires** sont en très légère diminution par rapport à 2012, en raison de la fermeture, fin 2012, du Bric à Brac de la rue BARABAN Lyon 3^e. Celui-ci n'a pas encore été remplacé, il devrait l'être courant 2014 par le Bric à Brac de DÉCINES. Le produit des Activités Solidaires se monte à 2 872 k€ en 2013 et représente, net des charges liées, une ressource supplémentaire de 2 270 k€ pour l'association.

■ **Les fonds collectés issus de la générosité du public et des entreprises atteignent 1 623 k€ en 2013**, en baisse par rapport à 2012. Sur ce montant, les Arbres de la Solidarité représentent 345k€, en baisse également, mais la campagne des Arbres étant à cheval sur deux exercices, la répartition en année calendaire n'est pas significative. A ce montant, il faut rajouter 255k€ de legs inscrits au résultat exceptionnel, pour atteindre un montant de générosité du public de 1 878k€. Ce soutien des donateurs (personnes privées et morales) est particulièrement précieux pour LE FOYER, et mérite d'être souligné et remercié, dans un contexte de crise économique qui rend le quotidien difficile pour beaucoup.

Au total, les produits d'exploitation s'établissent à 14 709 k€, stables par rapport à 2012.

CHARGES D'EXPLOITATION

■ **La masse salariale est stable (en très légère baisse) par rapport à 2012, et s'établit à 7 671 k€.** Ce poste représente un peu moins de la moitié des dépenses d'exploitation du FOYER, ce qui représente un poids normal pour une activité d'accompagnement social. La stabilité observée en 2013 est due pour une part à des vacances de postes (direction, secrétariat de direction, travailleurs sociaux), et d'autre part à des efforts de mutualisation d'équipes (mutualisation de responsables de services notamment) et de redéploiements de postes que LE FOYER souhaite généraliser autant qu'il sera possible. Rappelons également que le point de référence servant de base à l'élaboration des salaires a été augmenté de 3% fin 2011, mais n'a pas été augmenté en 2012 ni en 2013.

Enfin une partie de cette masse salariale est couverte par des subventions : le Fonds Social Européen (FSE) pour le programme P.E.R.L.E., les transferts de charge pour les salariés en CUI.

■ **Les autres charges de fonctionnement augmentent elles aussi significativement :** en dehors de la masse salariale, les autres charges augmentent de 540 k€ en 2013. L'impact de l'opération d'échange de patrimoine, qui conduit LE FOYER à enregistrer dans ses immobilisations 4 immeubles gérés par l'OPAC est de +400 k€ sur les amortissements. Notons également une augmentation importante du recours à l'intérim (+94 k€) en 2013, qui compense les vacances de poste mentionnées plus haut.

Le résultat d'exploitation est très déficitaire en 2013. En effet, nos ressources sont globalement stables, tandis que les dépenses continuent d'augmenter régulièrement et « mécaniquement ». Si la masse salariale a été stabilisée, les autres dépenses subissent des augmentations régulières et normales. Les choix patrimoniaux du FOYER, propriétaire de la plupart de ses bâtiments, pèsent également sur le compte d'exploitation, puisque celui-ci supporte d'importantes charges d'amortissement, d'entretien et de travaux. Ces éléments restent des gages de sécurité pour l'avenir du FOYER.

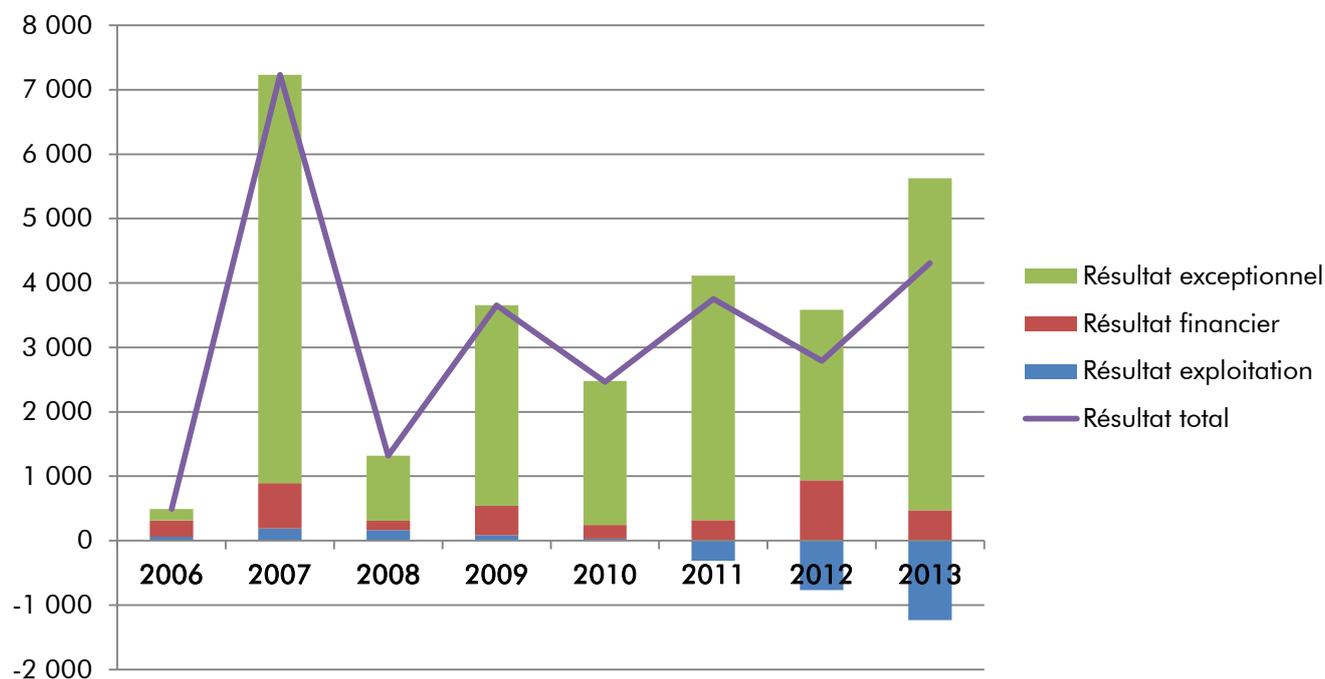
Le résultat financier net d'impôt se monte à 383 k€. La plus value observée en 2012 lors de la vente des actions Thermador ne se retrouve pas en 2013. Mais les produits financiers, hors produits de cession, sont en augmentation en 2013 par rapport à 2012.

Le résultat exceptionnel est très excédentaire (5 156 k€) en raison de l'opération d'échange de patrimoine avec l'OPAC (voir ci-dessous).

OPÉRATION D'ÉCHANGE DE PATRIMOINE

Cette opération a été menée en 2013 et a permis au FOYER d'échanger avec l'OPAC des terrains et des immeubles. LE FOYER a cédé 3 terrains et reçu en échange 2 immeubles bâtis sur des terrains lui appartenant, et 2 immeubles avec leur terrain. L'ensemble a été traité comme une revalorisation des actifs, passée par le résultat exceptionnel, et a consisté à enregistrer dans les comptes du FOYER – sur la base d'une évaluation des Domaines - un ensemble de 4 immeubles dont la valeur se montait à 7,5M€. Cette valeur a été diminuée d'un amortissement exceptionnel et d'une provision pour travaux compte tenu de l'état des bâtiments reçus.

Une fois encore, on constate l'impact prépondérant des éléments exceptionnels dans le résultat du FOYER :



Principales évolutions du bilan

En K€	2013	2012	Variation
ACTIF			
Terrains	5 668	5 002	666
Constructions	14 569	9 669	4 900
Autres immobilisations	18 208	16 783	1 425
Total immobilisations	38 446	31 454	6 992
Disponibilités et VMP	13 659	12 876	783
Autre actif circulant	3 080	2 243	837
Total actif	55 185	46 573	8 612

■ L'opération d'échange de patrimoine avec l'OPAC fait augmenter fortement les immobilisations par l'intégration de 4 nouveaux immeubles. Notons aussi que le bâtiment de l'AGAPÈ a été immobilisé en 2013, année de sa mise en service.

■ LE FOYER a placé à long terme sa trésorerie sous forme de prêt pour un total de 2,5M€, ce qui explique l'augmentation des immobilisations financières (« autres immobilisations »).

■ Par ailleurs l'immobilisation de l'immeuble de l'AGAPÈ induit une créance de TVA de 500k€.

La Trésorerie du FOYER s'élève à 13,6M€. A fin 2012, cette trésorerie était placée dans des comptes de dépôt à la Caisse d'Épargne, ainsi que dans des livrets à la BNP et à la Société Générale.

En K€	2013	2012	Variation
PASSIF			
Fonds associatif	38 698	35 907	2 791
Subventions	1 214	707	507
Résultat	4 308	2 791	1 517
Fonds permanents	44 220	39 404	4 816
Provisions	1 657	1 024	633
Fonds dédiés	1 343	1 101	242
Emprunts	5 522	2 988	2 534
Autres dettes	2 444	2 056	388
Total passif	55 185	46 573	8 612

Le poste « provisions » est en forte augmentation en raison d'une provision pour travaux enregistrée pour les 4 immeubles de l'OPAC inclus en 2013.

Le fonds de roulement du FOYER se monte à 5,7M€ soit presque 5 mois de dépenses d'exploitation.

L'objectif du FOYER est d'optimiser son exploitation afin de revenir à un résultat courant équilibré dans les prochaines années.

DONNÉES CONSOLIDÉES

Pour la première fois, en 2013, LE FOYER a produit des états consolidés proforma (non inclus dans le périmètre de certification des comptes). Ils permettent de donner une vision complète de ses actifs, dont une partie est localisée dans les deux sociétés civiles immobilières qu'il possède. Les tableaux ci-dessous constituent donc la consolidation des comptes du FOYER avec ceux de la SCI La Magnanerie, et de la SCI Croix Barret.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PROFORMA	2013	2012
Produits	14 709	14 638
Charges externes	4 998	4 841
Valeur ajoutée	9 711	9 797
Autres taxes	754	119
Salaires	5 090	5 445
Charges sociales	2 581	2 761
Excédent brut d'exploitation	1 286	1 472
Dotations provisions	382	599
Dotations amortissements	2 195	1 691
Autres charges	0	20
Résultat d'exploitation	-1 291	-838
Produits Financiers	384	988
Charges financières	0	48
Résultat courant avant impôts	-907	102
Produits exceptionnels	5 649	4 546
Charges exceptionnelles	533	1 941
Impôts sur les bénéfices	0	27
Résultat de l'exercice	4 209	2 680

Le compte de résultat consolidé est très proche de celui du FOYER, indiquant le peu d'activité des SCI, destinées à abriter pour l'une les locaux de l'Artillerie, pour l'autre les locaux du Bric à Brac et du futur Atelier de Tri Textile, à Décines-Charpieu.

BILAN CONSOLIDÉ PROFORMA	DÉC 2013	DÉC 2012
Capital	28 262	28 262
Réserves Antérieures	9 658	6 979
Autres Capitaux Propres	1 929	1 373
Résultat de la Période	4 209	2 680
Provisions	3 000	2 125
Emprunts	5 522	2 988
Total Ressources Permanentes	52 580	44 406
Immobilisations Incorporelles	55	4
Immobilisations Corporelles	34 987	26 722
Immobilisations financières	2 910	410
Total emplois permanents	37 952	27 136
Fond De Roulement	14 628	17 270
Clients et Comptes Rattachés	32	0
Autres Actifs	2 464	2 190
Charges Constatées d'Avance	58	58
Total emplois circulants	2 554	2 248
Autres Dettes Financières	28	28
Fournisseurs et Comptes Rattachés	911	915
Dettes Sociales	972	1 003
Dettes Fiscales	9	36
Comptes Courants Financiers Passif	0	0
Autres Passifs	542	87
Total ressources circulantes	2 461	2 069
BFR	93	179
Trésorerie	14 536	17 091

L'augmentation des immobilisations est très marquée, due à l'acquisition en 2013 des locaux de Décines-Charpieu ainsi que l'échange avec l'Opac du Rhône.

TABEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ PROFORMA	2013	2012
Résultat Net	4 209	2 680
Dotations Amortissements	2 195	1 691
Variations Provisions Pour Charges	875	599
Variations Provisions Financières	0	0
Plus Ou Moins Value Sur Cession d'Immobilisations	0	0
Marge brute d'autofinancement	7 279	4 970
Stocks	0	0
Client Et Comptes Rattachés	-32	0
Fournisseurs	-4	-8
Autres Actifs d'Exploitation	-274	-1 061
Autres Passifs d'Exploitation	397	-528
Flux trésorerie généré par l'activité	7 366	3 373
Acquisitions d'Immobilisations Incorporelles	-51	0
Acquisitions Immobilisations Corporelles	-10 460	-3 503
Acquisitions Immobilisations Financières	-2 500	0
Cessions Immobilisations	0	319
Flux net trésorerie opérations d'investissement	-13 011	-3 184
Dividendes Versés	0	0
Augmentation Capital Numéraire	0	0
Autres Capitaux Propres	556	708
Émission Emprunt Plus 2 Ans	2 750	0
Remboursement Emprunt 2 Ans Émission	-216	-260
Variation Autres Dettes Financières	0	8
Variation Comptes Courants Financiers	0	0
Variations Intérêts Cours	0	0
Flux net de trésorerie sur opérations financières	3 090	456
Variation de trésorerie	-2 555	645

Le tableau de financement consolidé permet d'apprécier la situation générale de la trésorerie de l'ensemble des entités consolidées. On constate entre 2012 et 2013 une dégradation de la trésorerie, qui diminue de 2,5M€ en raison en particulier des acquisitions d'immobilisations.

Ces outils d'analyse des données consolidées seront perfectionnés et suivis dans les années à venir, afin d'assurer la nécessaire transparence de notre communication financière.

Pierre CHEVALLIER

Trésorier

QUELQUES CHIFFRES 2013

- **21** DISPOSITIFS D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT
- JUSQU'À **937** PLACES MOBILISÉES
(**776** PLACES TOUTE L'ANNÉE)
- **302 592** REPAS PRÉPARÉS
- **263 579** NUITÉES
- **53 029** PASSAGES EN ACCUEIL DE JOUR
- **1 500** BÉNÉVOLES
- **260** SALARIÉS DONT **105** PERSONNES EN INSERTION
- CHARGES D'EXPLOITATION DE **16** MILLIONS €
(*51 % DES RESSOURCES PROVIENNENT DE SUBVENTIONS*)

